



Etude sur le périmètre du SAGE Val Dhuy Loiret afin de réduire les pollutions diffuses et localisées.

Compte rendu de la réunion de démarrage

15 juillet 2013 – Olivet



**géo-hyd**

membre d'Antea Group



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIRET

## **Personnes présentes**

---

M. Hugues SAURY (Président de la CLE) ; M. Stéphane THAUVIN (ASRL) ; M. Bernard VERBEQUE (Chambre d'agriculture du Loiret) ; Mme Mélanie HOVAN (Chambre d'agriculture du Loiret) ; M. Franck PARE (ville d'Orléans) ; Mme Carine BIOT (animatrice du SAGE) ; M. Jean-Claude HENNEQUIN (Saint Pryvé Saint Mesmin) ; Mme Amélie SOULAT (APSL) ; M. Patrick HERVET (CDCK 45) ; Mme Marine COLOMBEY (ONEMA SD 45 ) ; Mme Valérie DUCROTOY (Conseil Général du Loiret) ; M. Jean-Marc GIBEY (Jargeau) ; Mme Jessica ROCHES (Olivet) ; Mme Camille LEGRAND (SIBL) ; Mme Sophie GILLET (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) ; M. Jean-Luc BRINON (Tigy) ; M. Michel ROQUES (AggIO) ; Mme Isabelle CAREL-JOLY (DDT) ; M. Arnaud Jacquet (Géohyd), Mme Maelle DELABRE (Géohyd).

## **Personnes excusées**

---

Mme Pascale ROSSLER (Conseil Régional) ; M. Géraud de Saint-Albin (Conseil Régional) ; Mme Aurélie PRINGOLLIET (DREAL) ; M. Jean-Luc GOUBET (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) ; Mme Anne D'Aux (ville d'Orléans) ; M. Thomas VILOINGT (GDA 45) ; M. Gérard MICHAUD (Saint-Cyr en Val) ; M. Georges KIRGO (UFC Que Choisir) ; M Philippe ALLAIRE (Neuvy en Sullias) ; M Benoît LAMBERT (CA45)

## **COMPTE-RENDU**

---

- M. Saury ouvre la séance à 14h00 et excuse les personnes ne pouvant participer à la réunion.

Il souhaite la bienvenue à l'équipe retenue pour la réalisation de cette étude qui est le groupement Géohyd/Chambre d'agriculture du Loiret.

L'équipe de Géohyd se compose de M. Arnaud Jacquet, responsable du département études et de Mme Maelle Delabre, ingénieur agronome.

L'équipe de la Chambre d'agriculture est composée de M. Bernard Verbèque chef d'équipe du service agronomie-environnement et du laboratoire et de Mme Mélanie Hovan, conseillère environnement.

Ce même groupement a réalisé une étude similaire sur le territoire du BAC de la ville d'Orléans en 2012. La présente prestation sera ainsi réalisée à l'aide d'une méthode semblable permettant une synergie entre les partenaires et les territoires concernés.

Les prestataires présentent aux membres présents le déroulement de l'étude.

Une présentation du contexte est faite avec un rappel de l'objectif de l'étude qui est la réalisation d'un diagnostic territorial axé sur les nitrates et les phytosanitaires avec la proposition d'un programme d'actions pour lutter contre ces pollutions diffuses et localisées.

- M. Saury évoque la présentation de la thèse d'Emmanuelle Joigneaux qui avait eu lieu sur les molécules médicamenteuses lors de la réunion de CLE du 11 décembre 2012. Ces molécules ne font pas partie de cette étude, du fait notamment de l'absence de normes existantes.

Les différentes phases de l'étude sont ensuite décrites par le prestataire.

Phase 1 : Recueil des données générales et suivi qualitatif

Une synthèse classique des données existantes sur le territoire du SAGE sera réalisée. Aux vues d'un nombre de données disponibles assez faibles, des analyses complémentaires pouvaient être proposées par les bureaux d'études. Géohyd a proposé de faire 4 campagnes de prélèvements sur l'année afin de distinguer les sous-bassins versants du Dhuy (notamment l'Ousson et la Marmagne). Cette proposition a été retenue par le maître d'ouvrage. Une campagne de jaugeage sera également effectuée.

### Phase 2 : Définition du fonctionnement hydrologique des cours d'eau

Une carte de vulnérabilité des eaux superficielles et souterraines sera réalisée. L'accent sera mis sur la vulnérabilité au ruissellement, thématique qui intéresse plus la Commission Locale de l'Eau car liée au eaux superficielles.

### Phase 3 : Diagnostic Territorial des Pressions Agricoles et Non Agricoles

Concernant la partie agricole, la Chambre d'Agriculture est chargée de réaliser 70 diagnostics. La validation en COPIL ou Comité Technique de la répartition ainsi que du type d'exploitations enquêtées sera réalisée un peu plus tard dans le déroulement de l'étude.

Concernant les enquêtes non agricoles, il s'agira de compléter les communes et autres acteurs n'ayant pas été interrogés dans le cadre de l'étude BAC, ce qui représente 15 diagnostics.

Dans la proposition de base du groupement, pour ces 15 enquêtes il est indiqué que les questions porteront uniquement sur la partie « phytosanitaires » et pas sur les nitrates car souvent cette fertilisation (notamment des stades) n'est pas connue des communes et ce sont souvent des prestataires de services qui interviennent.

- M. Saury trouve que cela est dommage de se restreindre, certaines communes internalisent mais pas toutes. Une étude non complète peut être remise en cause et il semblerait intéressant de collecter ces données.

- M. Jacquet précise que les nitrates n'étaient pas intégrés dans l'offre car il est difficile de faire ressortir dans le programme d'action des actions spécifiques aux nitrates des collectivités et qu'il y a plus de gain à travailler avec la profession agricole.

- M. Saury précise que cependant cela apporte un élément de faiblesse dans l'étude.

- M. Brinon souligne également l'apport de nitrates par les assainissements non collectifs.

- Mme Carel-Joly rejoint M. Saury sur l'intérêt de ces données afin de connaître les pratiques et essayer de sensibiliser les communes sur cette thématique.

- M. Roques précise que des données sont sans doute disponibles auprès de l'Agglo, notamment auprès du SPANC.

- M. Verbèque indique qu'il est généralement coutume de retenir 15mg de nitrates par jour par équivalent-habitant.

- Mme Carel- Joly précise que l'on ne travaille pas ici par rapport aux rejets mais bien sur une grande surface.

- M. Jacquet rappelle que l'objectif de l'étude est la mise en place d'un contrat territorial sur les pollutions diffuses et que les résultats n'iront pas aussi loin en ce qui concerne les pollutions ponctuelles.

Cependant les questions sur les données nitrates seront rajoutées dans le questionnaire à l'attention des collectivités.

La fin de la phase 3 se termine par le croisement des cartes de vulnérabilités et de pressions afin de définir des zones prioritaires.

- Mme Gillet demande à quel moment les acteurs économiques (coopératives, négoce) interviennent ? c'est un point qu'il est prévu d'évoquer à la fin de la réunion lors des questions diverses.

#### Phase 4 : Propositions d'actions – plans d'actions

Le programme d'actions a comme objectif de proposer des mesures permettant la restauration de la qualité des eaux. Les actions seront hiérarchisées et spatialisées. Des indicateurs de suivi seront déterminés.

Les prestataires décrivent ensuite un tableau récapitulatif qui intervient et sur quelles thématiques dans chacune des phases.

- M. Saury rappelle qu'il est important que ce calendrier soit tenu pour que le programme d'actions puisse être intégré dans le futur contrat territorial. L'étude apportera des éléments importants.

- Mme Gillet indique également qu'il faudra penser très en amont du contrat au poste d'animation, faire le choix du maître d'ouvrage et du financement de ce poste pour éviter un blanc entre le programme d'actions et l'arrivée de l'animateur.

Mme Gillet précise que l'animation peut être financée avant la signature du contrat.

- M. Saury demande aux différents membres présents comment peut être perçu ce type d'étude par la profession agricole ?

- M. Brinon répond que dans le contexte actuel, les agriculteurs sont agacés par une surveillance constante.

- Mme Hovan rappelle cependant que, dans le cadre de l'étude BAC, 40 diagnostics ont été réalisés et cela s'est bien passé. Il y a toujours un peu d'inquiétude par rapport à ce que ce type d'étude peut engendrer mais les entretiens se passent bien.

- M. Hennequin souligne que la profession agricole a peur des contraintes administratives.

- M. Verbèque remarque qu'elles sont déjà présentes et que l'étude n'apportera pas de nouvelles contraintes.

- Mme Hovan précise qu'il faudra communiquer de façon claire entre l'étude BAC et celle-ci : lorsque les agriculteurs seront prévenus des enquêtes de terrain, il faudra avertir ceux qui ont été enquêtés pour le BAC qu'ils ne seront pas audités une seconde fois.

- M. Brinon souligne qu'il se pratique de plus en plus de maraichage industriel dans le val, que les normes seront respectées mais que cependant les pratiques restent très discutables en termes de biodiversité et d'environnement.

- M. Hervet indique qu'il faut effectivement prévoir très tôt la suite pour que le programme d'actions puisse se mettre en place rapidement.

- M. Saury essaye de voir si le calendrier proposé (notamment les 2 réunions publiques) peut coller avec les échéances électorales de l'année 2014 notamment les élections départementales et régionales.

Pour terminer 2 questions diverses :

- l'une concerne le comité de pilotage : quels sont les partenaires économiques que nous invitons (négoce, coopératives) ?

Les coopératives suivantes sont citées : Agralys (groupe Axereal) ; Soufflet ; Lecureur/MBLD (groupe SCAEL) ; Agrisoleil (dans le 28) ; CAAHMRO.

Un courrier sera envoyé à ces entreprises, néanmoins l'animatrice souhaiterait pouvoir identifier un contact plus précis, n'hésitez pas à lui transmettre vos contacts.

Le Gabor pour l'agriculture biologique sera invité au comité de pilotage.

Pour la composition du comité technique, il était indiqué également la présence d'un élu référent volontaire pour suivre ces réunions. Personne parmi les membres présents ne semble intéressé, la question sera reposée au prochain COPIL, l'ensemble des membres n'ayant pu être présents aujourd'hui.

- la deuxième question concernait l'analyse de molécules supplémentaires : en comparant la liste des molécules analysées par le laboratoire missionné par Géohyd et la liste des molécules utilisées en Région Centre, il a été identifié une dizaine de molécules qui ne figuraient pas dans les analyses prévues au marché.

A première vue (le devis est en cours de réalisation) le coût supplémentaire serait assez élevé de l'ordre de 15 euros par molécule. 4 campagnes étant prévues sur 4 stations le coût n'est pas négligeable.

Un affinement de la liste de molécules pourrait être fait notamment à l'aide des partenaires économiques ainsi qu'au travers des données obtenues dans le cadre des enquêtes lors de l'étude BAC.

- M. Saury souligne qu'il serait dommage de passer à côté de ces analyses si celles-ci s'avéraient pertinentes.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage se tiendra au début de l'automne, plutôt en début d'après-midi (les bureaux et séances plénières de la CLE restant à 18h00).

Les membres n'ayant pas d'autres remarques, la séance est levée.

## Contacts

---

**SAGE Val Dhuy Loiret** : Mme Carine BIOT, Animatrice du SAGE, mail : carine.biot@eptb-loire.fr, téléphone : 02 38 64 48 75

**Bureau d'études Géo-Hyd** : Mme Maëlle DELABRE, Chargée d'étude Gestion intégrée de la ressource en eau et planification, mail : maelle.delabre@anteagroup.com, téléphone : 02 38 64 00 23 (Standard Géo-Hyd)

**Chambre d'Agriculture du Loiret** : M. Bernard VERBEQUE, Chef de Projet, mail : bernard.verbeque@loiret.chambagri.fr, téléphone : 02 38 71 90 70